

Championnat du Rhône et de l'Ain

Dimanche 11 Janvier 2009

Complexe Sportif de Belleville/Saône

Organisé par l'Athlétisme Calade Val de Saône

(Tél-Fax : 04-74-62-94-14 - site internet : <http://athleacvs.free.fr>)

Le Comité du Rhône

(Tél : 09-75-44-71-31 Fax : 04-72-61-13-19 – <http://rhone-athletisme.com>)

et le Comité de l'Ain

(Tél-Fax : 04-74-46-80-32 – <http://c001.athle.com>)

HORAIRE

10 h 30 - Vétérans Masculins	= DA + 2 moy + 2 boucles Lac	8680 m
11 h 15 - Cross Court Fem.	= DA + 1 petite + 1 moyenne	2900 m
11 h 30 - Cross Court Masc.	= DA + 2 moyennes boucles	4020 m
11 h 45 - Eveil Athlétisme Fem.	= DA + 1 petite boucle	1070 m
11 h 55 - Eveil Athlétisme Mas.	= DA + 1 petite boucle	1070 m
12 h 05 - Poussines	= DA + 2 petites boucles	1770 m
12 h 15 - Poussins	= DA + 2 petites boucles	1770 m
12 h 45 - Benjamines	= DA + 1 moyenne boucle	2190 m
12 h 55 - Benjamins	= DA + 1 moyenne boucle	2190 m
13 h 05 - Minimes Fem.	= DA + 3 petites boucles	2480 m
13 h 20 - Minimes Masc	= DA + 1 petite + 1 moyenne boucle	2900 m
13 h 35 - Cadettes Fem	= DA + 1 petite + 1 moyenne boucle	2900 m
13 h 50 - Cadets Masc.	= DA + 2 moyennes boucles	4020 m
14 h 10 – Juniors Fem.	= DA + 2 moyennes boucles	4020 m
14 h 30 - Juniors Masc.	= DA + 1 moyenne + 1 boucle Lac	5000 m
15 h 00 - Esp/Sen/Vet. Fem.	= DA + 1 moyenne + 1 boucle Lac	5000 m
15 h 30 - Cross Long Masc (Esp/Sen.)	= DA + 2 moyenne + 2 boucles Lac	8680 m

Départ à l'Arrivée (DA) = 360 m / Petite Boucle = 700 m / Moyenne Boucle = 1830 m –
Accès Lac = 480 / Boucle Lac = 1850 m

PLAN D'ACCES :

Le Cross aura lieu, au complexe sportif de Belleville (Complexe sportif – Avenue de Verdun)

Pour y accéder : en venant de Lyon par l'Autoroute, sortir Belleville, Direction Centre Ville puis Complexe sportif (suivre fléchage)

REGLEMENT

Les épreuves ont lieu conformément au règlement F.F.A. et sont ouvertes aux licenciés FFA. Les engagements se feront automatiquement avec le fichier des licenciés le Vendredi précédent la course.

L'ACVS et le CAR se réservent le droit de modifier les parcours au dernier moment. Le juge arbitre désigné par le CAR et les organisateurs veilleront à l'application du règlement.